Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 035-200011062-20251209-9122025DCOM-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

ARRONDISSEMENT DE RENNES

Mairie de SAINT SYMPHORIEN - 35630

DATE DE CONVOCATION : 02/12/2025

DATE D'AFFICHAGE : 02/12/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 13

L'an deux mil vingt-cinq, le huit décembre à 20 heures, le Conseil Municipal légalement constitué et convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Yves DESMIDT.

Etaient présents : Mesdames GAUTIER, LOPEZ, RÉHAULT et VIEL. Messieurs BAUDÉ, BOHUON, DESMIDT, ESNAULT, GRIVET, HAMADY, MALLE et ROYER.

Absents excusés : Madame GORJU Rozenn. Monsieur POLET Nicolas qui a donné pouvoir à Madame RÉHAULT Marie-Annick.

Madame VIEL Christine a été élue secrétaire de séance.

OBJET N° 9.12/2025 : DEMANDE DE SUBVENTION PROJET MAIRIE – BIBLIOTHEQUE – SALLE ASSOCIATIVE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour la phase 2 du projet de revitalisation du centre bourg portant sur la création d'une mairie, d'une bibliothèque et d'une salle associative, il convient de solliciter l'ETAT pour la DETR – DSIL, le Département dans le cadre de la subvention Ambition communes, les Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), la Région Bretagne et la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne (DRAC) (projet de construction d'une bibliothèque).

Après délibération, le Conseil municipal :

- **DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour l'élaboration des dossiers de demande de subventions ;**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.**

VOTE A L'UNANIMITÉ.

Pour copie certifiée conforme au registre,
Le Maire,
Yves DESMIDT.

MAIRIE ST SYMPHORIEN (ILLE ET VILAINE)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- *Affiché (ou notifié) le :* 09 DEC. 2025
- *Transmis au représentant de l'Etat le :* 09 DEC. 2025